

Pérou : Une motion de destitution est déposée contre Dina Boluarte



La Havane, 13 octobre, (RHC)- Un groupe de législateurs a présenté jeudi au Congrès péruvien une motion de destitution contre la présidente désignée, Dina Boluarte.

Ils basent leur demandent sur le caractère inconstitutionnel de ses voyages à l'étranger.

La Constitution péruvienne prévoit que lorsque le président du pays voyage à l'étranger, le vice-président le remplace à la tête de l'État. Or, en ce moment, le Pérou n'a pas de vice-président.

Ils affirment que la loi adoptée par le Parlement actuel, qui permet à Mme Boluarte de se déplacer à distance lorsqu'elle n'est pas dans le pays, "est clairement anticonstitutionnelle" en l'absence d'un vice-président pour la remplacer temporairement.

"Pour ses voyages à l'étranger inconstitutionnels, pour les plus de 49 assassinats, pour son incapacité face à la crise économique, politique et d'insécurité publique, quittez le Pérou maintenant", a demandé le député Alex Flores, l'un des signataires de la motion.

Le document mentionne également que la présidente "fait l'objet d'une enquête pour de graves violations des droits de l'homme", raison pour laquelle quitter le Pérou "lui permettrait de fuir éventuellement le pays, afin d'éviter les responsabilités politiques, pénales et civiles qui pèsent sur elle".

Jusqu'à présent, seuls les bancs de gauche, minoritaires au Congrès, se sont prononcés en faveur de la destitution. En fait, une motion de destitution a été rejetée en avril dernier, avec 64 voix contre.

On s'attend à ce que la prochaine session plénière se prononce sur son admission au débat.

Source : RT

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/336390-perou-une-motion-de-destitution-est-deposee-contre-dina-boluarte>



Radio Habana Cuba